

## Conseil de développement du Pays de Mormal

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

### Présents :

- Mme Darras
- M. Lemoine
- M. Quaghebeur
- M. Guffroy

### Excusés :

- M. Carli
- M. Lamy

### **I. Compte rendu de la réunion du 13 septembre 2022 du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par le collègue environnement**

M. Quaghebeur explique que la réunion avait réuni 8 personnes. Après une présentation générale du plan climat, l'animateur de l'ADUS (Agence Développement Urbanisme Sambre) a laissé place aux questions de l'assistance. La stratégie mise en place est celle du bas vers le haut. Un diagnostic du climat de l'Avesnois a été réalisé pendant presque deux ans. Ce plan contient des déclinaisons par intercommunalité. La CCPM contient notamment beaucoup de prairies et de forêts, ce qui suppose des actions particulières à notre territoire.

Une discussion s'engage sur l'étalement urbain et les obligations légales de planter des arbres.

M. Lemoine ajoute que ce qui était intéressant lors de la réunion était la variété des domaines sur lesquels les travaux ont porté : urbanisme, mobilité, économie, agriculture...

La discussion se poursuit sur le logement, les constructions et la mobilité. Mme Darras intervient pour expliquer ses travaux avec Commune amis des aînés.

M. Lemoine fait part de sa réflexion sur la mobilité douce, notamment en développant une voie de Gommegnies au Quesnoy. M. Quaghebeur fait part de ses recherches sur les anciennes voies ferrées et la voie verte. M. Lemoine explique l'intérêt des chaussées à voie centrale.

M. Guffroy explique qu'il a reçu les tableaux qui présentent les travaux de l'atelier de la réunion du 13 septembre (voir pièce jointe). Une discussion s'engage sur les propositions élaborées.

M. Quaghebeur intervient pour dire qu'il appartient à présent à la CCPM de s'emparer des actions élaborées par le PCAET et les propositions issues de la réunion du 13 septembre dernier. M. Lemoine s'étonne que les citoyens soient si peu consultés pour le PCAET. Mais il regrette dans le même temps le faible nombre de personnes présentes lors de la réunion du 13 septembre dernier.

Le plan d'action sera soumis aux élus à partir d'avril 2023 (initialement prévu en septembre). M. Quaghebeur rappelle alors que des enquêtes publiques pourront alors toujours être mises en place.

M. Quaghebeur rappelle qu'il y a eu un ancien diagnostic qui avait été réalisé en 2013. Des actions avaient été mises en place en 2016, mais plus rien n'a été fait depuis. D'où la nécessité d'un plan d'actions à mener.

M. Lemoine explique qu'il a apprécié le fait de pouvoir échanger directement avec des élus lors de la réunion du 13 septembre dernier. Il propose donc qu'il y ait davantage de moments de co-construction avec les élus.

## **II. Préparation de l'intervention du Conseil de développement lors de la réunion du Conseil communautaire du 23 novembre 2022**

M. Guffroy annonce que sa participation au conseil communautaire a été déplacée du 28 septembre au 23 novembre 2022 pour des raisons de points à l'ordre du jour. Il rappelle ensuite les différents points qui ont été mis aux ordres du jour de toutes les réunions du conseil de développement. Ces points seront présentés au Conseil communautaire pour dresser un bilan des travaux réalisés.

M. Quaghebeur demande à ce qu'il soit demandé de quelle manière les échanges du conseil de développement sont pris en compte par les élus. M. Lemoine demande ce qu'il en est des questions posées par le conseil de développement : pourquoi n'obtenons-nous pas de réponses ?

Une discussion s'engage sur le calendrier des réunions du conseil de développement à mettre en adéquation avec celles du conseil communautaire.

M. Quaghebeur explique qu'il serait intéressant qu'il y ait un point d'information sur les travaux du conseil de développement lors de chaque conseil communautaire.

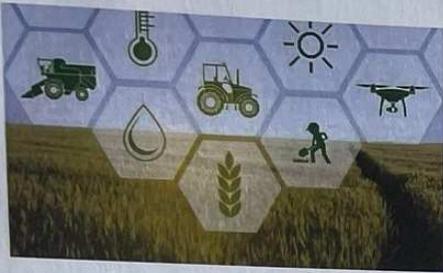
M. Lemoine propose qu'il soit confié au collège environnement du conseil de développement la charge de suivi du PCAET en lien direct avec le pôle environnement de la CCPM.

M. Quaghebeur demande pourquoi les comptes rendus des derniers conseils de développement ne sont pas en ligne ? M. Guffroy répond qu'il les renvoie à chaque fois qu'il envoie le nouveau compte rendu l'ensemble des comptes rendus non encore mis en ligne.

M. Lemoine demande à ce que M. Guffroy envoie à l'ensemble des membres du conseil de développement une proposition de ses notes pour sa prise de parole lors du conseil communautaire du 23 novembre pour que ceux-ci puissent donner leur avis.

La séance se clos à 19 heures 30.

|   |
|---|
| <p style="text-align: center;"><b><u>Prochaine réunion :</u></b><br/><b>Jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures</b><br/><b>CCPM Le Quesnoy</b></p> |
|---|



# AGRICULTURE

| OBJECTIFS   | ACTIONS   | PRIORISATION |
|---|---|--------------|
| Améliorer la séquestration du carbone.  | <p>→ Amplifier la production et le développement des haies.<br/>           Relâcher des haies incultes. → obliger. → (PZUI?).<br/>           → <del>Bois énergie.</del><br/>           (fond financier complémentaire).</p> |              |
| Développer les chaumières à bois de chauffage.                                | <p>→ mettre en place un fond de financement complémentaire.<br/>           → clause environnemental dans les marchés publics en faveur de l'énergie durable.</p>  |              |
| Développer le <u>bio local</u> (bio) <sup>et au</sup> production alimentaire. | <p>• accompagner la filière (Rencontre <del>producteur</del> et producteur).<br/>           • faire un lien avec le PAT. ↓<br/>           des marchés plus gros.<br/>           intercommunaux.</p>                         |              |



# DEV. ÉCONOMIQUE



| OBJECTIFS  | ACTIONS  | PRIORISATION |
|--|--|--------------|
| <p>réduire l'empreinte carbone</p>                 | <p>effectuer un diagnostic + conseil sur l'empreinte énergétique du bâtiment.</p>  |              |
| <p>Soutenir la consommation de produits locaux</p> | <p>Mettre en place une carte de fidélité aux commerces locaux.<br/>Diminution des impôts gris.</p>   |              |
| <p>Lutter contre la précarité</p>                  | <p>faire bénéficier les foyers à moyen revenu réduits le poids de la restauration collective.<br/>Mise en relation avec producteurs locaux et habitants du territoire.</p> |              |
|  |  |              |

Democratizarea economiei

Asocierii populare și la gestionarea patrimoniului vegetal și animal



# PROD. & CONSO. RESPONSABLE



| OBJECTIFS                               | ACTIONS   | PRIORISATION     |
|---|---|------------------|
| <p>Prioriser les ressources locales</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des matériaux locaux dans la construction</li> <li>- insérer des clauses d'utilisation des matériaux locaux dans les marchés biosourcés</li> </ul> | <p>● ● ● ● ●</p> |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- insérer des informations sur la séquestration du carbone dans les constructions (bois, paille....)</li> </ul>  |                  |
| <p>Informations</p>                     | <p>Démocratiser les matériaux eco<br/>Sensibiliser<br/>organiser des réunions d'information<br/>atelier participatif</p>  | <p>● ● ●</p>     |

Maintenir la pluralité des producteurs

Eviter la massification & la mutualisation





# URBA / ESP. VERTS

| OBJECTIFS  | ACTIONS  | PRIORISATION |
|--|--|--------------|
| <p>Démocratiser, végétaliser des espaces dans les communes</p> | <p>proposer de remplacer l'arrosage des cours par de la végétalisation<br/>imposer un minimum d'espaces verts</p>  |              |
| <p>Végetaliser la copropriété</p>                              | <p>mettre un % de biotope dans le projet d'aménagement voir le PLU</p>   |              |
|  | <p>Végetaliser la rénovation ou réqualifier les bâtiments existants.</p>   |              |
| <p>Copropriété.</p>  | <p>privilégier l'efficacité énergétique plutôt que nette (surtout financièrement) les collectivités dans le réajustement de l'entretien.<br/>Associer la</p> |              |



# BÂTIMENTS

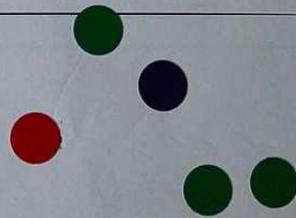
## OBJECTIFS

## ACTIONS

## PRIORISATION

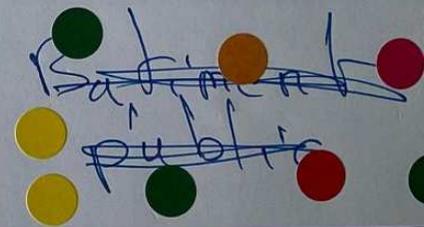
Réduire la précarité  
énergétique

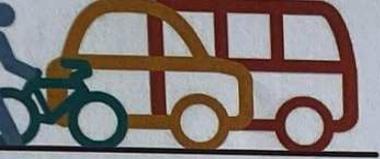
Réaliser un contrôle des travaux  
pour évaluer la réduction effective  
1 an après travaux



Réduire la  
consommation  
d'énergie des communes

Renover 100% des bâtiments  
publics en 20 ans ou optimiser  
le parc public





# MOBILITÉS



| OBJECTIFS                                    | ACTIONS  | PRIORISATION |
|--|--|--------------|
| Développer l'usage des transports en commun. | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Faire concorder, entre les différents modes de transport (bus, train) et l'ordonnée des activités (pas de décalage).</li> </ul>   |              |
| Développer la mobilité douce.                | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ ex des villages vers <sup>le</sup> collège, lycée (par les écoles) vers la gare.</li> <li>→ aménagement des chemins. <del>Voir</del> Voir Véto.</li> <li>→ Plan de mobilité intercommunale.</li> <li>→ Système de prêt de vélo, ou le réparation de vélo, ou l'aide à l'achat.</li> </ul> |              |
| Réduire l'impact des véhicules.              | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Règlement de l'usage des moteurs à l'arrêt.</li> <li>→ Récompenser le covoiturage. (<del>ex</del> <del>Plan</del> Système de point que remise dans des commerces locaux).</li> <li>→</li> </ul>   |              |
| Provoquer le changement de comportement.     | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ des exemples.</li> <li>→ du concret.</li> <li>→ essayer.</li> <li>→ Parer par les enfants (les écoles).</li> </ul>  |              |



# DÉCHETS

| OBJECTIFS  | ACTIONS   | PRIORISATION |
|--|---|--------------|
| Réduire les transports liés à la gestion des déchets verts | → sensibiliser les habitants à la réutilisation (Compostage, mulching...)<br>→ développer les points de collecte de déchets verts pour la méthanisation ou les plateformes de compost à l'échelle communale |              |
| Diminuer l'embouffement                                    | → Imposer réglementairement une amélioration du recyclage pour les entreprises  |              |
|  |   |              |
|  |   |              |

Reserver des parcelles agricoles  
communales à la restauration  
scolaire

